

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES 2^{ème} DIVISION



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY



38^e



**1^{ère}
édition
VHRS**



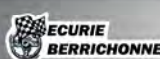
Sam 7 • Dim 8 NOVEMBRE 2026

Conception & Crédit photos : MOTORSERIES.fr - IA

RÈGLEMENT PARTICULIER VHRS



Scannez
et découvrez !





FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

1^{er} RALLYE VHRS DE L'INDRE – ARGENTON-SUR-CREUSE 06 – 07 et 08 novembre 2026

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA du Berry
Nom du Rallye :	Rallye de l'Indre – Argenton-sur-Creuse VHRS
Date :	06-07 et 08 novembre 2026
Niveau d'inscription (Régional, National, Inter.) :	National
Eligibilité :	- le 1 ^{er} Rallye VHRS de l'Indre compte pour la Coupe de France VHRS 2026 Coefficient 2. -Le Championnat du Ligue Régionale du Sport Automobile du Centre Val de Loire 2026 Rallye CUP VHRS
Participation étrangère autorisée ?	Non
Visa Ligue (date et numéro) :	le 28/07/2026 sous le n° LSAC-VDL 26/2026.
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	Le 27/08/2026 sous le N° 661
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	GUERIN JOEL
Téléphone :	06.40.97.68.46
Mail :	Joel.guerin-borie@orange.fr
Comité d'Organisation	
Président :	GEROME Florent
Membres :	Vice-présidents : Joël Guérin Marc Duponchel Patrick Brunerie Secrétaire : Catherine Giraud Trésorier : Jean Blayon Protocole et Officiels : Joël Guerin Coordinatrice : Vinciane Gérome Responsable véhicules : Alexandre Ivaldi Responsable parc fermé : Patrick Brunerie

	Responsable parc assistance : Thierry Texerault Matériel et implantation : Francis Colin Relations avec les concurrents : Jean Blayon Animation : Philippe Soing Responsable Presse : Rémy Duroir Partenaires et VIP : Vinciane Gérome
Secrétariat du Rallye, Adresse :	Jean BLAYON 85 rue Pasteur 36120 ARDENTES
Téléphone :	📞 06 81 33 39 71
Mail:	jean.blayon@orange.fr
Permanence du Rallye :	PC Salle de d'évolution – mairie 69 rue Auclert Descottes 36200 Argenton-sur-Creuse Officiels 02.54.07.24.90 Pilotes 06.81.33.39.71
Lieu, date, horaire :	A partir du 06/11/2026 de 8h à 20h
Organisateur technique	
Nom :	ECURIE BERRICHONNE
Adresse :	85 rue Pasteur 36120 Ardentes
Téléphone :	06.81.33.39.71
Mail :	Rallye-indre@netcourrier.com

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	31/08/2026
Ouverture des engagements	31/08/2026
Clôture des engagements	26/10/2026
Parution du carnet d'itinéraire	31/10/2026
Distribution du Road-Book (<i>lieu, date, heure</i>) Et PRE-Vérifications administratives	31/10/2026 de 09h00 à 12h00 01/11/2026 de 09h00 à 12h00 05/11/2026 de 17h00 à 19h00 06/11/2026 de 08h00 à 11h00 Salle d'évolution 69 rue Auclerc Descottes 36200 Argenton-sur-Creuse
Reconnaitances (<i>dates & heures</i>)	31/10/2026 de 09h15 à 19h00 01/11/2026 de 09h15 à 19h00 05/11/2026 de 17h15 à 20h00 06/11/2026 de 08h15 à 18h00
Vérifications administratives SUR CONVOCATIONS	06/11/2026 de 17h00 à 21h00 Halle Polyvalente rue de la grenouille 36200 Argenton-sur-Creuse

Vérifications techniques (<i>lieu, date, heure</i>)	06/11/2026 de 17h00 à 21h00 Halle Polyvalente rue de la grenouille 36200 Argenton-sur-Creuse
Parc à plateaux	Allée Lucie Aubrac 36200 Argenton-sur -Creuse et parking tennis
Assistance	Accès par rue de la grenouille 36200 Argenton sur Creuse Sauf pour véhicule hauteur > 3.5m et poids supérieur à 3.5T Accès par rue du petit nice 36200 Argenton sur Creuse Pour les véhicules hauteur > 3.5m et poids supérieur à 3.5T Voir road-book pour itinéraire
Mise en place du parc de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	06/11/2026 de 17h15 à 21h15 Champ de foire 36200 Argenton-sur-Creuse
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif (<i>lieu, date, heure</i>)	06/11/2026 à 17h00 Mairie 69 rue Auclerc-Descottes 36200 Argenton-sur-creuse
Publication des équipages admis au départ (<i>lieu, date, heure</i>)	06/11/2026 à 21h45 Sportity
Publication des heures et ordres de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	06/11/2026 à 21h45 Sportity
Briefing des pilotes (<i>lieu, date, heure</i>)	Imprimé remis aux vérifications administratives complémentaires
Départ (<i>lieu, date, heure</i>)	07/11/2026 à 10h00 1 ^{ère} VHRS 08/11/2026 à 9h15 1 ^{er} VHRS Champ de foire 36200 Argenton-sur-Creuse
Publication des résultats partiels (<i>lieu, date, heure</i>)	07/11/2026 30mn après l'arrivée de dernier concurrent Sportity
Arrivée (<i>lieu, date, heure</i>)	07/11/2026 Etape 1 19h42 1 ^{er} concurrent VHRS 08/11/2026 Etape 2 14h17 1 ^{er} concurrent VHRS Champ de foire 36200 Argenton-sur-Creuse
Publication des résultats (<i>lieu, date, heure</i>)	08/11/2026 30mn après le dernier concurrent Sportity
Remise des prix (<i>lieu, date, heure</i>)	08/11/2026 sur podium à partir de 14h30

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom & numéro de licence	
Observateur (facultatif)	Ivan PRISTCHEPA	205325
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Jacques COURMONTAGNE	11849
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	Gilles GUILLIER	2504
	Sophie GARDIA	54158
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Sophie GARDIA	54158
Directeur de Course VHRS	Michel LAROU LANDIE	8495
Directeur de Course Adjoint	Joseph LORRE	10395
Directeurs de Course PC	Jean Luc PAGE	4727
	Jean Luc ROGER	1030
Responsable VHRS et contrôle respect des moyennes	Francis BRANDY	43050
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	Michel FRALIN	136694
	Jacques COURTIN	6239
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	Guillaume LEGRAND	220796
	Sébastien DEUIL	113016
Commissaire Technique responsable VHRS	Pierre-Arnaud TEXIER	53166
Commissaires Techniques adjoints	Jean Luc PHELIPEAU	9060
	Patrick DESBAIT	9740
	Sylvain MENORET	8845
	Philippe COURTIN	42190
	Francky MAIRE	50428
	Luc GOURDON	163936
	Manuel SANTOS	162164
Médecin chef	Recherche en cours	
Chargés des relations avec les concurrents	Cécile BEAU	172903
	Jean Marc SEGOUIN	3352
Juges de faits	Daniel BLUTEAU	2974
Chargé des relations avec la presse	Rémy DUROIR	
Chronomètres	Alain et Monique BRUN	30267
	Pierre BAULOQUET	326624
	Cyril VALLEE	123878
	Katia DEJONG	318382
Classement	CHRONOLIVE	
	Matthieu BONNAUD	41131
Speaker	Philippe SOING	6307

1.3P. VERIFICATIONS

1.3.1 Les documents suivant doivent être présentés aux vérifications administratives

Permis de conduire (pilote et copilote)

Certificat d'immatriculation du véhicule

La licence (pilote et copilote)

Pour les Titres de Participation, le demandeur devra faire sa demande sur le site de la FFSA et fournir obligatoirement un Certificat Médical l'autorisant à pratiquer le Sport Automobile

Laissez-passer de véhicule pour parcours de régularité historique FIA ou de son PTH FIA ou FFSA, ou de son passeport technique.

L'autorisation du propriétaire de la voiture engagée (si cette dernière n'appartient à aucun des 2 membres de l'équipage)

En cas de non-présentation de ces documents, les Commissaires Sportifs pourront prononcer toute pénalité allant jusqu'au Refus de Départ

« L'heure de convocation aux vérifications administratives complémentaires et techniques sera choisie dans la limite du choix restant lors de la remise du carnet d'itinéraire »

A H-10 (CH entrée Parc fermé) ils devront présenter les permis de conduire et licences de l'équipage.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.



3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye de l'Indre- Argenton-sur-Creuse

Peut s'engager directement via le site de la FFSA, onglet « s'engager » (voir procédure engagement sur le site Rallye-Indre.com)

Ou adresser la demande d'engagement dûment complétée avant le 26/10/2026 à l'adresse Jean Blayon 85 rue Pasteur 36120 Ardentes

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum au total des 2 rallyes.

3.1.11.1P. Montant des droits d'engagement :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 378 € + 12 € Géolocalisation
- Equipage avec 2 membres écurie berrichonne et ASA du Berry : 338 € + 12 € Géolocalisation
- Equipage avec 1 membres écurie berrichonne et ASA du Berry : 358 € + 12 € Géolocalisation
- Equipage inscrit au Rallye Cup VHRS : 338 € + 12 € Géolocalisation
- sans la publicité facultative des organisateurs : 936 € + 12 € Géolocalisation

A l'ordre de l'ECURIE BERRICHONNE

IBAN FR76 1027 8372 1400 0122 2190 196

Prévoir chèque de caution Géolocalisation 150 € à l'ordre de » GEOCHRONO

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée Plaine des sports d'Argenton-sur-Creuse sur les zones A,B,C

Les emplacements d'assistance seront attribués lors de la remise du carnet d'itinéraire avec les surfaces et regroupements souhaités dans la mesure du possible (renseignements à spécifier sur l'engagement). Les concurrents doivent prendre en charge l'évacuation de leurs déchets et laisser leur emplacement propre.

Les emplacements seront de 60 M2 conformément à la réglementation pour toute surface supplémentaire, nous le faire savoir impérativement et prévoir 8 € du M2. Les camping-cars ne seront admis qu'à la condition de tenir sur l'emplacement.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de l'Indre – Argenton Sur Creuse 2026 comporte un parcours de 293,44 km

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale 117,07 km.

Les épreuves spéciales sont :

E.S. 1 - 3 - 5	POMMIERS – CUZION	13,45 km
E.S. 2 - 4 - 6	EGUZON CHANTOME	11,84 km
E.S. 7 - 9	CUZION - GARGILESE – BARAIZE	8,83 km
E.S. 8 - 10	CEAULMONT - BAZAIGES - CELON	11,77 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : Voir page 2

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.5P. ZONE DE REGULARITE

- La longueur minimum d'une zone de régularité est libre.
- Les moyennes des zones de régularité doivent être fixées par l'organisateur, elles ne peuvent être supérieures à 75 km/h. Aucune moyenne ne devra figurer au règlement particulier du rallye. Dans tous les cas et à tout moment, le Directeur de Course pourra proposer une moyenne inférieure, notamment pour des raisons de sécurité.
- La feuille d'engagement comportera les cases "haute", "intermédiaire", "basse", où le concurrent inscrira la catégorie de moyenne imposée pour tout le rallye.
- Le chronométrage des zones de régularité est obligatoire.
- Des chronométrages secrets intermédiaires sont OBLIGATOIRES pour les zones de régularité.
- Toutes les pénalités en temps sont exprimées en heures, minutes et secondes. En cas de dépassement de plus de 10% de sa moyenne, le concurrent encourt :
 - 1ère infraction : le collège des Commissaires Sportifs sanctionnera par une pénalité financière de 160€.
 - 2ème infraction : le collège des Commissaires Sportifs signifiera l'exclusion.

7.5.16. INTERRUPTION D'UNE ZONE DE REGULARITE

Lorsque le déroulement d'une zone de régularité sera momentanément ou définitivement stoppé avant le passage du dernier équipage, et ce pour quelque motif que ce soit, le Directeur de Course pourra prendre le dernier point intermédiaire de chronométrage franchi par tous les concurrents pour établir le classement de celle-ci, ou annuler la zone de régularité.

7.5.17.4 ABANDON

Tout équipage est tenu d'informer au plus vite la Direction de Course de son abandon au numéro de téléphone communiqué lors des vérifications. La non-observation de cette règle entraînera pour l'équipage une pénalité financière à la discrétion des commissaires sportifs.

Le N° de tel de la Direction de Course sera indiqué sur le briefing écrit du Directeur de Course.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Pas de remise de prix financière

Des trophées seront remises aux différents vainqueurs

Un lot sera remis à chaque participant

RALLYE NATIONAL DE L'INDRE - ARGENTON 2026

ITINERAIRES ET HORAIRES

Samedi 7 Novembre 2026

Lever du soleil 7h48
Coucher du soleil 17h20

CH - ES	Désignation	E.S	Liaison	Dist. Totale	Temps Imparti	1ère voiture	dernière voiture	
Leg 1								Samedi 7 novembre 2026
CH0A	Argenton - Parc fermé out					10 h 00	12 h 10	Section 1
CH0B	Argenton Service IN		0,60	0,60	0 h 06	10 h 06	12 h 16	
RZ1	Service A Plaine des Sports							
	Distance jusqu'au prochain refueling	25,29	39,51	64,80				
CH0C	Argenton - Service OUT		1,07	1,67	0 h 30	10 h 36	12 h 46	
CH1	Pommiers		13,58	15,25	0 h 24	11 h 00	13 h 10	
	Neutralisation		0,14	15,39	0 h 03			
ES1	Pommiers-Cuzion	13,45	0,20	29,04		11 h 03	13 h 13	
CH2	Eguzon		4,42	33,46	0 h 30	11 h 33	13 h 43	
	Neutralisation		0,11	33,57	0 h 03			
ES2	Eguzon Chantôme	11,84	0,39	45,80		11 h 36	13 h 46	
CH2A	Argenton Parc regroupement IN		19,00	64,80	0 h 38	12 h 14	14 h 24	
Parc de regroupement 100 mn								
CH2B	Argenton - regroupement out			64,80		13 h 54	16 h 04	Section 2
CH2C	Argenton Service IN		0,60	65,40	0 h 06	14 h 00	16 h 10	
RZ2	Service B Plaine des Sports							
	Distance jusqu'au prochain refueling	25,29	39,51	64,80				
CH2D	Argenton - Service OUT		1,07	66,47	0 h 35	14 h 35	16 h 45	
CH3	Pommiers		13,58	80,05	0 h 24	14 h 59	17 h 09	
	Neutralisation		0,14	80,19	0 h 03			
ES3	Pommiers-Cuzion	13,45	0,20	93,84		15 h 02	17 h 12	
CH4	Eguzon		4,42	98,26	0 h 30	15 h 32	17 h 42	
	Neutralisation		0,11	98,37	0 h 03			
ES4	Eguzon Chantôme	11,84	0,39	110,60		15 h 35	17 h 45	
CH4A	Buzançais Parc regroupement IN		19,00	129,60	0 h 38	16 h 13	18 h 23	
Parc de regroupement 60 mn								
CH4B	Argenton - regroupement out			129,60		17 h 13	19 h 23	Section 3
CH4C	Argenton Service IN		0,60	130,20	0 h 06	17 h 19	19 h 29	
RZ3	Service C Plaine des Sports							
	Distance jusqu'au prochain refueling	25,29	38,91	64,20				
CH4D	Argenton - Service OUT		1,07	131,27	0 h 45	18 h 04	20 h 14	
CH5	Pommiers		13,58	144,85	0 h 24	18 h 28	20 h 38	
	Neutralisation		0,14	144,99	0 h 03			
ES5	Pommiers-Cuzion	13,45	0,20	158,64		18 h 31	20 h 41	
CH6	Eguzon		4,42	163,06	0 h 30	19 h 01	21 h 11	
	Neutralisation		0,11	163,17	0 h 03			
ES6	Eguzon Chantôme	11,84	0,39	175,40		19 h 04	21 h 14	
CH6A	Argenton Parc fermé IN		19,00	194,40	0 h 38	19 h 42	21 h 52	
Total leg 1		75,87	118,53	194,40		39,03%		

RALLYE NATIONAL DE L'INDRE - ARGENTON 2026

ITINERAIRES ET HORAIRES

Dimanche 8 novembre 2026

Lever du soleil 7h50
Coucher du soleil 17h19

CH - ES	Désignation	E.S	Liaison	Dist. Totale	Temps Imparti	1ère voiture	dernière voiture	
Leg 2								Dimanche 8 novembre 2026
CH6B	Argenton - Parc fermé out					9 h 15	11 h 15	Section 4
CH6C	Argenton Service IN		0,60	0,60	0 h 06	9 h 21	11 h 21	
RZ4	Service D Plaine des Sports							
	Distance jusqu'au prochain refueling	20,60	28,92	49,52				
CH6D	Argenton - Service OUT		1,07	1,67	0 h 30	9 h 51	11 h 51	
CH7	Gargillesse		17,10	18,77	0 h 30	10 h 21	12 h 21	
	Neutralisation		0,05	18,82	0 h 03			
ES7	Cuzion - Gargillesse - Baraize	8,83	0,55	28,20		10 h 24	12 h 24	
CH8	Ceaulmont		1,48	29,68	0 h 18	10 h 42	12 h 42	
	Neutralisation		0,15	29,83	0 h 03			
ES8	Ceaulmont - Bazaiges - Celon	11,77	0,26	41,86		10 h 45	12 h 45	Section 5
CH8A	Argenton - Parc de regroupement IN		7,66	49,52	0 h 26	11 h 11	13 h 11	
Parc de regroupement 60 mn								
CH8B	Argenton - regroupement out			67,54		12 h 11	14 h 11	
CH8C	Argenton Service IN		0,60	68,14	0 h 06	12 h 17	14 h 17	
RZ5	Service E Plaine des Sports							
	Distance jusqu'au prochain refueling	20,60	28,32	48,92				
CH8D	Argenton - Service OUT		1,07	69,21	0 h 40	12 h 57	14 h 57	
CH9	Gargillesse		17,10	86,31	0 h 30	13 h 27	15 h 27	
	Neutralisation		0,05	86,36	0 h 03			
ES9	Cuzion - Gargillesse - Baraize	8,83	0,55	95,74		13 h 30	15 h 30	
CH10	Ceaulmont		1,48	97,22	0 h 18	13 h 48	15 h 48	
	Neutralisation		0,15	97,37	0 h 03			
ES10	Ceaulmont - Bazaiges - Celon	11,77	0,26	109,40		13 h 51	15 h 51	
CH10A	Argenton Parc fermé IN		7,66	117,06	0 h 26	14 h 17	16 h 17	
Total leg 2		41,20	57,84	99,04		41,60%		
TOTAL RALLYE								
		ES	Liaison	Total	% ES			
Total 10 ES		117,07	176,37	293,44	39,90%			

FFSA
CHAMPIONNAT DE
FRANCE 2^{ème} DIVISION **RALLYE**

